**Labellisation Khépri Santé Intégrative** ©

K.S.I.©  est une marque déposée
Le modèle et la méthode K.S.I.©  sont protégés

**Evelyne Revellat**, Fondatrice du réseau Khépri Santé

Après avoir accompagné les DRH, les coach et thérapeutes, Evelyne Revellat apporte ses connaissances aux professionnels de santé au travail (**médecins du travail, psychiatres, thérapeutes…).**
Elle est sophrologue et utilise les thérapies brèves.

**Isabelle Marcy**, ….

Si vous êtes atteint d’une pathologie chronique, êtes en phase de reconstruction personnelle après une longue maladie, ou en phase de reconstruction professionnelle et vous désirez être accompagné jusqu’à votre retour au travail.

Vous désirez être assisté dans le choix des pratiques utiles dans votre situation, vous souhaitez faire un inventaire de santé complet permettant la mise en place d’un programme personnalisé.
L’Espace de Santé Intégrative Khépri Santé est situé à Nogent-sur-Marne, en Ile de France.
[Cliquer ici](http://www.rpbo.fr/presentation_rpbo/contact) pour faire une demande de consultation.

**MODELE ET MARQUE**

K.S.I.© est une marque déposée.
Le modèle et la méthode K.S.I.© sont protégés.

Seuls les praticiens K.S.I.© certifiés sont autorisés à utiliser la marque Khépri Santé©.
Tout utilisateur est soumis au respect du règlement et charte d’éthique Khépri Santé© déposés chez Maître Isabelle ROBARD, Cabinet………………., rue ……………………à Paris.

Toute utilisation non officielle ou modifiée de la méthode Khépri Santé Intégrative© est passible de poursuites.

**METHODE**

Le modèle Khépri Santé© est issu des recherches médicales et militaires menées concernant les pratiques non médicamenteuses. C’est le seul modèle existant en France et en Suisse permettant de modéliser les étapes d’accompagnement et de reconstruction des personnes souffrant de pathologies chroniques.

Tout professionnel l’utilisant dans le cadre de ses consultations doit être formé et audité par le Centre Khépri Santé© à Nogent sur Marne (94) en Ile de France.

**FORMATION A LA METHODE**

Efficience des soins, rationalisation de l’exercice, bien-être du praticien et de son équipe pour le bien-être des patients. C’est la conjonction de ces divers aspects qui garantit le bon fonctionnement, la notoriété et la pérennité d’un cabinet.

Or, réunir les conditions de ce bon fonctionnement n’est pas enseigné en formation initiale. Etre un chef d’entreprise performant, être un bon manager, gagner du temps thérapeutique via l’organisation du cabinet ; cela s’apprend.

Les Intervenants K.S.I.© sont recrutés sur sélection de leurs pratiques professionnelles et de leurs valeurs.
Chaque année, une vingtaine d’intervenants sont formés au protocole K.S.I.© .
Les Intervenants K.S.I.© doivent réussir impérativement leur parcours de certification portant sur **6 modules** de connaissances et de compétences :

**Module 1 :** Acquisition de connaissances en anatomie, métabolisme, physiologie du corps humain, médecine régénératrice. Certification nécessaire pour utiliser officiellement la méthode K.S.I©.

**Module 2 :** Les Intervenants K.S.I.© suivent ensuite les séminaires pour acquérir la spécialisation pour l’inventaire de santé. Formation SERTI à l’utilisation de matériels d’évaluation d’inventaire de santé et d’électro-chroma-thérapie (8 jours)

**Module** **3** : Formation au suivi qualité de progression du receveur et de suivi de progression du receveur et la passation de questionnaires qualité.

**Module 4 :** Les Intervenants K.S.I.©  finalisent leur parcours pour être à même de proposer la mise en place des solutions appropriées en élaborant un programme personnalisé.

**Module 5 :** Spécialisation en fonction du type d’accompagnement et du public accompagné.
Intervention en entreprise dans le cadre du Management de la Santé au Travail, Accompagnement des Aidants, Accompagnement individuel des patients.

**Module 6 :** Formation de Responsable d’Espace de Santé Intégrative : Management et coaching de thérapeutes, Gestion, Informatique concernant l’utilisation des outils spécifiques à Khépri Santé, Communication, Juridique.

Les supervisons annuelles sont obligatoires.
Les Intervenants K.S.I.©  sont audités régulièrement dans le cadre du Label Qualité K.S.I.©

Khépri Santé Intégrative© garantie le professionnalisme et l’éthique de ses Intervenants.
Le non-respect du règlement d’usage et de la Méthode S.K.I© remet en question leur autorisation d’utilisation du Label K.S.I.©

Cette formation fait partie du programme plus large de formation pour les praticiens souhaitant se spécialiser professionnellement dans l’accompagnement des aidants.

**MATRICE ET PROTOCOLE K.S.I.© .**

**La Méthode K.S.I©, le module 2, permet :**

1. Aux patients de se situer et d’estimer le temps de leur reconstruction sur le plan personnel et professionnel en vue de leur retour au travail,
2. Aux professionnels de l’accompagnement de les positionner dans le protocole K.S.I.© et prévoir les protocoles de résilience personnelle et/ou professionnelle.

Les outils et la méthode K.S.I.© sont uniquement accessibles aux professionnels de l’accompagnement ayant réussi leur certification.
Leurs noms sont mis à jour sur notre site et géo localisés en France en tant qu’Espace de Santé Intégrative « certifié »).
Le réseau Khépri Santé© est le 1er réseau indépendant conçu comme une plateforme d’échanges entre professionnels de l’accompagnement pour professionnaliser les équipes d’intervention sur le sujet spécifique et délicat de la Santé Intégrative.

Le Centre Khépri Santé accompagne ses succursales et les Centres de bien-être, les Centres de santé, les professionnels de santé, praticiens, les spécialistes de l’accompagnement dans la relation d’aide pour être des professionnels de santé intégrative.

La méthode et le protocole que khépri Santé propose visent à garantir le professionnalisme du programme de coordinations de soins de supports dans l’intérêt des receveurs et des intervenants.

**La formation à la méthode permet de :**

* bénéficier du Label K.S.I.© .
* l’utilisation du protocole
* d’accéder au Réseau Khépri Santé.

**Certification et formation pour les professionnels :**

**Public visé :** Professionnels de santé, de l’accompagnement, psychiatre, responsable de centre de bien-être.

**Objectif :** Utiliser la méthode reposant sur une démarche scientifique en matière d’amélioration de la qualité de vie du patient en situation de pathologies chroniques (cancer, burn out, pathologies liées à l’âge, fibromyalgie, acouphènes, bipolarité, dépression…)

**Bénéfices :** Donner un positionnement Santé Intégrative à un Centre désireux de s’orienter vers une meilleure qualité de vie des patients favorisant la résilience. Maîtriser une méthode permettant d’améliorer les conditions mentales et physiques pour l’observance des traitements. Permettre d’accéder plus facilement à une possible rémission. Diminuer les risques de récidives. Soulager la douleur.

**Garantir :** Ethique, déontologie, professionnalisme du réseau de professionnels labélisés à la méthode K.S.I.© .

Fondé sur des études scientifiques, le Label K.S.I.© s’appuie sur des méthodes utilisées en milieu médicale et par l’armée.

Khépri Santé a cartographié les meilleures synergies des thérapies complémentaires pour la modélisation de programmes de soins et potentialiser les effets de chaque pratique.

La démarche de Khépri Santé vise à éviter l’errance des patients dans la recherche de solutions pour soulager leurs douleurs et leurs souffrances psychiques. De plus ils d’une surveillance assurant la lisibilité des résultats concernant leur reconstruction.

Les fondatrices du Label K.S.I.© sont des professionnelles de l’accompagnement en milieu médical et au sein des entreprises. En tant que sophrologue et professionnelles de la relation d’aide depuis une dizaine d’années, grâce à leur expérience et leurs connaissances, elles ont pu mettre au point des programmes d’accompagnement qu’elles souhaitent désormais proposer à d’autres Centres pour le bien des patients.

* Cette présentation est la pleine et entière propriété de Khépri Santé.
* Sa forme et son contenu sont réservés à notre usage interne uniquement. Elles ne peuvent être divulguées à des tiers sans notre accord.